



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 43669

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le fait qu'en réponse à sa question écrite n° 38752 du 13 décembre 1999 il lui a confirmé que la commission franco-allemande des experts doit se réunir au mois d'avril 2000 à Fribourg afin d'examiner les dossiers d'habilitation de sections Abibac. Une section semble d'ores et déjà prévue au lycée Fabert de Metz. Toutefois, elle attire également son attention sur le fait qu'une autre section est envisagée au lycée Jean-de-Pange à Sarreguemines. Plus généralement, elle souhaiterait connaître quelle est la liste des dossiers de nouvelles sections Abibac qui seront soumis à la réunion susvisée de la commission franco-allemande.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43669

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2000, page 1726